

Effectifs étudiants en hausse : l'UniCaen contingente 5 filières post-bac pour la rentrée 2016

Caen - Publié le lundi 9 novembre 2015 à 14 h 54 - Actualité n° 55520 - Imprimé par ab. n° 13929

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie vote la mise en place de « capacités d'accueil limitées » dans 5 filières post-bac pour la rentrée 2016, le 16/10/2015. Il s'agit des filières Staps (déjà concernée par cette mesure en 2015), Paces, psychologie, sociologie et sciences de l'éducation.

« Cette mesure a été validée par le recteur d'académie. Nous sommes passés de 26 000 étudiants en 2014 à 28 000 à la rentrée 2015, et cette hausse se concentre sur quelques filières en tension. Or si nous voulons conserver notre qualité d'enseignement et d'accueil, nous sommes obligés de limiter le nombre d'étudiants », déclare Karim Salhi, vice-président de l'UniCaen chargé de la formation et de la vie universitaire, à News Tank le 04/11/2015.

Il n'y aura ni sélection des étudiants ni tirage au sort dans ces filières. « Les seuils ont été calculés en fonction du nombre d'étudiants constaté cette année, afin de pouvoir accueillir tous les bacheliers 2016 de l'académie qui veulent s'inscrire dans une de ces licences. La seule condition est d'avoir mis ce choix en vœu 1 sur le portail APB », poursuit Karim Salhi. A la rentrée 2015, le nombre d'étudiants en France a augmenté de 37 800 selon les chiffres donnés par Najat Vallaud-Belkacem à l'Assemblée nationale le 21/10/2015.

5 filières post-bac contingentées

A la rentrée 2016 à l'UniCaen, les capacités d'accueil seront limitées dans 5 filières :

- Licence 1 de Staps : 630 places (il y a eu 621 inscrits en 2015)
 - Paces : 1400 places (1286 inscrits en 2015)
 - Licence 1 de Sociologie : 260 places (246 inscrits en 2015)
 - Licence 1 de Sciences de l'éducation : 250 places (241 inscrits en 2015)
 - Licence 1 de Psychologie : 550 (517 inscrits en 2015)

L'université de Caen accueille 3000 étudiants de plus en 2015 qu'en 2014. « Nous sommes passés de 26 000 étudiants en 2014 à 28 000 à la rentrée 2015. C'est une augmentation dont nous nous réjouissons car le taux d'études supérieures dans notre région est généralement inférieur à la moyenne nationale. Le problème est que cette hausse se concentre sur une poignée de filières qui se retrouvent alors en tension », indique Karim Salhi à News Tank.

« Cette année en sciences de l'éducation, nous avons déjà dû dédoubler, voire tripler les cours. Et ce n'est pas juste une question de moyens, mais aussi d'organisation, pour la gestion des emplois du temps ou des locaux par exemple. Si nous voulons conserver notre qualité d'enseignement et d'accueil, nous sommes obligés de limiter le nombre d'étudiants », selon le vice-président.

Pas de sélection des étudiants ni de tirage au sort

L'université précise que cette mesure n'entraînera pas de sélection ni de tirage au sort. « Les seuils ont été calculés en fonction du nombre d'étudiants constaté cette année, afin de pouvoir accueillir tous les bacheliers 2016 de l'académie qui veulent s'inscrire dans une de ces licences. La seule condition est d'avoir mis ce choix en vœu 1 sur le portail [APB](#) », complète Karim Salhi.

« Nous voulons faire passer le message aux jeunes et à leur famille que l'université, et notamment ces filières très prisées, ne peuvent être un choix d'orientation par défaut », déclare Karim Salhi.

La Comue : lieu de concertation sur l'offre de formation

Les universités du Havre et de Rouen, membres de la [Comue Normandie Université](#), n'ont pas mis en place de mesures restrictives pour la rentrée 2016. « Il n'y a pas eu de concertation sur les effectifs étudiants avec nos homologues, car il existe encore deux régions et deux académies distinctes. Mais il est certain que la Comue a vocation à être un lieu de médiation et de coordination, notamment en ce qui concerne l'offre de formation. Cette question de la répartition des étudiants sera forcément posée dans les années à venir », indique le vice-président d'UniCaen.

Université de Caen Basse-Normandie



24000 étudiants

1625 enseignants-chercheurs et enseignants

Pierre Sineux, Président

Début mandat : 23/05/2012

Fin mandat : 22/05/2016

Répartie sur 6 sites de la région, l'Université de Caen Basse-Normandie a été fondée en 1432 et brièvement supprimée à la Révolution.

Université de Caen Basse-Normandie

Esplanade de la Paix

CS 14032

14032 Caen Cedex 5 - FRANCE

